

**Société suisse des  
ingénieurs et architectes**

**sia**

**Recommandation  
Edition 1992**

**451**

Remplace la recommandation SIA 451, Edition 1989

## **Informatique**

# **Formats des données pour descriptifs**

La présente recommandation forme un ensemble avec le Cahier technique 2005 et la brochure CRB «CAN Construction - Informations pour les utilisateurs» Edition 1992.

Etablie en collaboration avec:

**CRB Centre suisse pour la rationalisation de la  
construction**

**SSE Société suisse des entrepreneurs**

**VSS Union suisse des professionnels de la route**

# CONTENU

	Page
<b>0</b>	<b>Introduction</b> ..... 3
0 1	Objectif ..... 3
0 2	Conditions de base pour une liaison des données ..... 3
0 3	Bases de départ ..... 3
0 4	Autres développements ..... 3
<b>1</b>	<b>Domaine d'application</b> ..... 4
1 1	But de la recommandation ..... 4
1 2	Limites ..... 4
1 3	Application ..... 4
<b>2</b>	<b>Contenu des données</b> ..... 4
2 1	Généralités ..... 4
2 2	Zones de données ..... 5
<b>3</b>	<b>Enregistrements de transfert</b> ..... 8
3 1	Format ..... 8
3 2	Structure de l'enregistrement (enregistrements G) ..... 8
3 3	Enregistrement d'en-tête (début logique) ..... 8
3 4	Enregistrement final (fin logique) ..... 9
<b>4</b>	<b>Caractères</b> ..... 9
<b>5</b>	<b>Supports de données</b> ..... 9
ANNEXE	
A1	Tableau des signes ASCII ..... 10
	<b>Autorisation et entrée en vigueur</b> ..... 12

## 0 INTRODUCTION

### 0 1 Objectif

L'échange des données que sont les descriptifs, les offres, les contrats et les factures entre différents partenaires et/ou systèmes TED (matériel et logiciel) doit pouvoir être efficace sans avoir recours à plusieurs saisies des mêmes données par les partenaires concernés. Ces dernières doivent être établies de telle manière que le recours à des catalogues d'articles normalisés soit aussi rationnel que possible. Ceci peut être atteint en utilisant seulement les textes du CAN.

Une normalisation des conditions de transfert est nécessaire, afin que les développements en matière de logiciels actuels ou futurs puissent se baser sur des interfaces communes.

### 0 2 Conditions de base pour une liaison des données

Elles sont les suivantes:

- une organisation normalisée des groupes de données (enregistrements de transfert),
- un jeu de caractères normalisés pour les données (concerne particulièrement les caractères spéciaux tels que ä, ö, ü, é, è, etc., pour les trois langues F, A, I),  
ASCII Code Page 850, Normes ISO 8859/1,
- un format normalisé pour le support physique (disquette de 3,5", format DOS),
- des formats normalisés pour la transmission de données (ceux-ci ne sont pas spécifiques à la liaison des données dans la construction et ne sont pas traités ici).

### 0 3 Bases de départ

Un projet pilote relatif au bâtiment fut réalisé avec succès par la SIA, le CRB et la SSE lors de SWISSDATA '85.

En 1986 et 1987 suivirent trois autres projets pilotes relatifs au génie-civil, à Bâle, Zurich et Genève. Sur la base de ces expériences, le groupe de travail «Liaison de données» de la commission SIA pour l'informatique a rédigé la recommandation SIA 451 publiée en 1989, en collaboration avec les principaux partenaires. S'appuyant sur le catalogue des articles normalisés «CAN Construction», elle constitue la première base essentielle pour la liaison des données dans le domaine de la construction.

En 1991, les concepts formulés dans cette recommandation ont été, entre autre, introduits par le CRB dans la nouvelle édition 1992 du fascicule «CAN Construction - Informations pour les utilisateurs». En outre, un comité, composé de la SIA, du CRB, de la SSE et de la VVS (au sein duquel sont représentés les preneurs de licence CRB) et responsable de la rédaction du «Guide pour la recommandation SIA 451», a mis au point le Cahier technique 2005 comportant également la version modifiée de la recommandation SIA 451. L'édition 1992 du fascicule «CAN Construction - Informations pour les utilisateurs» et le Cahier technique 2005 constituent la base pour la conception de nouveaux programmes destinés à l'établissement de devis (avec interface intégrée de liaison des données) ainsi que pour le test des logiciels CRB.

Pour que les programmes, servant à l'établissement de devis et basés sur l'édition 1989 des «Informations pour les utilisateurs», puissent également être intégrés à la liaison des données, le comité précité a élaboré une version simplifiée de l'interface décrit dans le Cahier technique 2004 pour la recommandation SIA 451. Les fournisseurs de logiciels sont libres de réaliser cette interface simplifiée.

### 0 4 Autres développements

Il est prévu d'assurer la communication entre les deux interfaces à l'aide d'un programme de conversion standard fourni par le CRB.

---

## Commission pour l'informatique

<b>Président:</b>	F. Trefzer, ing. SIA, Gümligen	SIA
<b>Vice-président:</b>	P. E. Schmid, arch. SIA, Schaffhouse	SIA
<b>Membres:</b>	F. Adler, ing. SIA, Zurich	SIA
	J. Aeschlimann, arch. SIA, Olten	SIA
	Prof. Dr E. Anderheggen, Zurich	ETHZ
	R. Breuleux, ing. SIA, Berne	SIA
	M. Dysli, ing. SIA, Lausanne	EPFL
	C. Genier, ing. SIA, Genève	SIA
	W. Messmer, ing. SIA, Bâle	SIA
	Dr G. Minder, ing. SIA, Genève	SIA
	Dr D. Pfaffinger, ing. SIA, Zurich	SIA
	Ch. Rosenthaler, ing. SIA, Muttenz	SIA
	W. Scheidegger, Zurich	CRB
	Dr F. Schmid, Zurich	VSS
	G. Spahn, ing. SIA, Zurich	SIA
	F. Uffer, ing. SIA, Genève	SIA
	Ph. Viridis, ing. SIA, Fribourg	SIA

---

## Autorisation et entrée en vigueur

La présente recommandation SIA 451 «Informatique - Formats de données pour descriptifs» fut acceptée par le Comité central de la SIA le 23 octobre 1992 à Berne.

Elle entre en vigueur le 1er décembre 1992.

Elle remplace les recommandations SIA 451, Edition 1989

Le président: Dr H.-H. Gasser

Le secrétaire général: C. Reinhart

---

Copyright © 1992 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie), de mise en programmes d'ordinateurs et de traduction sont réservés.